

Orthographe & sociologie du prénom dialectal algérien

كيفية كتابة الاسم الدارج الجزائري وسociologie de son utilisation

Writing & Sociology of Algerian Dialectal First Name

Dr. Younes BENMAHAMED

Département de Traduction, Université de Msila 1

المؤلف:	معلومات المقال
المؤلف:	تاريخ الإرسال: 2024/11/29 تاريخ القبول: 2024/12/10
المؤلف: قضيتنا هنا تمثل في الاسم الدارج الجزائري (في الشرق) من زاويتي الكتابة باللاتينية (الفرنسية)، من جهة، والسوسيولوجية من جهة أخرى. وفي الحالة الأولى نعني أساساً بكيفيات تنوع كتابة تلك الأسماء الدارجة بالفرنسية أما في الثانية فنحلل دواعي اختيار تلك الأسماء الدارجة في المجتمع الجزائري.	الكلمات المفتاحية: التسمية، الكتابة، العلم الاجتماعي.
Abstract	<i>Article info</i>
The question in the present article will be the Algerian dialectal first name (East) under the angle of writing as well as sociology. So, in the first case we treat the diverse versions of the first name writing in Latin (French) classing them into groups in function of their trilateral roots in general; whereas in the second case, we focus on the sociological aspect of these first names in the Algerian society with their social reasons.	Received 2024/11/29 Accepted 2024/12/10
	Keyword Denomination, writing, sociology, culture, language

Résumé : Il sera question dans ce papier du prénom arabe dialectal algérien (dans l'Est) sous l'angle de l'orthographe d'un côté, et de la sociologie de l'autre. Dans le premier, on prend en compte les diverses versions et variétés de l'écriture en latin (en Dénomination, orthographe, sociologie, culture, langue français) des prénoms dialectaux algériens en les classant en de groupes selon leurs racines trilitères en général. Tandis que dans le second, on s'intéresse aux aspects sociaux dans la société algérienne et s'occupe de raisons sociétales qui ont mené à ces choix de prénoms dialectaux.

Mots-clés :

Dénomination,
orthographe,
sociologie.

1. Introduction :

Nous travaillons dans cette recherche sur l'aspect de l'écriture (orthographe/transcription) en français du prénom dialectal arabe avec tout ce qu'elle implique de difficultés et de problèmes notamment administratifs. Dans un second temps, nous traitons de la question sociologique de ce prénom dialectal arabe en Algérie. Une conclusion scellera cet article sous forme de récapitulatif.

2. Orthographe :

Comme nous l'avons signalé ailleurs, en français l'orthographe du même prénom dialectal est très différente, et ce phénomène est bel et bien présent dans notre corpus.

Nous en prenons les exemples les plus caractéristiques en les classant selon leur racines consonantiques trilitères correspondantes :

➤ La racine < k.r.m >

(1) Abdelkrim

(2) Abdelkarim

Cette différence dans les exemples (1), (2) est due à la prononciation classique de la consonne « k » *'alka:f'* dans l'exemple (1) et à celle dialectale dans (2).

➤ La racine < ê.s.n >

(3) Hocine

(4) Houcine

(5) Houssine

La multitude de l'écriture du même prénom Hocine (3) n'est que le résultat direct de la prononciation ouverte (4) ou fermée (5) de la voyelle au normatif *'arrâf'* de la première lettre en l'occurrence « h » *'alâa:'*.

➤ La racine < r.z.q >

(6) Merzak

(7) Merzek

C'est la voyelle au passif *'alfatê* (ou *'alfatê*) de la consonne « z » *'azza:y*, qui accentuée *mufaÅÅama* produit le premier prénom (6) et légère *muÅÅaffafa* en a engendré le deuxième (7).

➤ La racine < ê.m.d >

(8) Mohamed

(9) Mohamméd

L'accent *'assadda(h)* sur la consonne « m » *almi:m* dans (8) et (9) qui est à l'origine de ces deux variantes orthographiques non identiques du même prénom.

➤ La racine < f. û.l >

(10) Fayçal

(11) Faysal

(12) Faysel

(13) Faycel

Nous avons le phonème « û » *'aÛÛ ûaa:d* en arabe qui correspond à trois consonnes en français qui sont : « ç » (10), « c » (11) et « s » (12). Il s'y

ajoute, la prononciation d'une manière ouverte (12) et (13) ou fermée (10) et (11) de la voyelle au passif *'alfatê* de la lettre « û » *'aÛÛaa:d.*

➤ La racine < Å.y.r >

(14) Oumelkheir

(15) Oumelkhir

Ces deux écritures dépendent également de notre façon de prononcer la consonne

« Å ». Si l'on la prononce au cas passif *'alfatê* (ou *'alnnaûb*) on aura la première orthographe (14) ; et si l'on la prononce au cas accusatif *'alÈarr* (ou *'alkasr*) on en obtiendra la deuxième (15).

Nous attirons tout de même l'attention à l'écriture (16) de ce même Pr d.a avec deux traits d'union qui séparent « oum », l'article « al » et « kh(e)ir ».

(16) Oum-El-Khir

➤ La racine < h.m.m >

(17) Hmama

(18) Hamama

Contrairement à la deuxième écriture dans l'exemple (18) qui est une prononciation originale classique très rare en dialecte algérien quotidien qui a été obtenue par la mise au cas passif *'alfatê* de la première lettre « h » *'alha'*, la première orthographe (17) est une prononciation purement

dialectale, c'est-à-dire qu'il y a présence du '*assuku:n*' (absence de cas – voyelle neutre-) sur la première lettre à savoir le « h » '*'aléa'*'.

❖ Autres Pr_{d.a}

(19) *Ibrahim*

(20) *Brahim*

Si le '*alif*' est mis avant la lettre « b » nous aurons la première orthographe (19).

Si la lettre « i » est effacée nous obtiendrons la deuxième écriture (20).

3. Commentaire sociolinguistique

Dans le dessein d'établir une comparaison entre les prénoms algériens dialectaux d'avant et d'après l'indépendance en 1962, nous avons opté pour le partage de notre corpus en deux périodes sus-citées.

Ce tableau contient horizontalement deux lignes ; l'une représente l'époque d'avant l'indépendance en 1962, l'autre est consacrée à la phase d'après l'indépendance de 1962. Chacune parmi elles est divisée, à son tour, en deux rubriques secondaires selon le genre masculin / féminin.

¹ C'est l'absence de toute marque de cas.

Orthographe & sociologie du prénom dialectal algérien

Verticalement, il y est deux colonnes une pour les Pr_{d.a} d'origine religieuse et une autre pour les autres Pr_{d.a} d'origines diverses.

		Religion			Autres
		Dieu	Prophète	Autres	
Avant 1962	Masculin	0,11 %	0,33 %	0,24 %	0,31 %
	Féminin	00 %	00 %	0,39 %	0,60 %
Après 1962	Masculin	0,18 %	0,21 %	0,21 %	0,62 %
	Féminin	00 %	00 %	0,20 %	0,80 %

La première se compose de trois colonnes élémentaires qui sont, selon leur origine, des Pr_{d.a} (prénoms dialectaux algériens) liés aux noms et attributs de Dieu, aux prophètes ou aux autres symboles religieux. Nous exposons ce tableau en guise d'illustration de nos remarques et commentaires

Si nous regardons la rubrique des prénoms masculins ayant trait aux noms et attributs de Dieu, nous remarquerons qu'il y a une augmentation de

l'utilisation de ce genre de Pr_{d.a} dialectaux dans la société algérienne de **0,11 %** avant 1962 à **0,18 %** après 1962.

Compte tenu de la submersion de la religion et de son omniprésence cette multiplication de ces Pr_{d.a} à caractère religieux peut être le résultat, semble-t-il, de l'attachement étroit des Algériens à tout ce qui se rapporte de près ou de loin à Dieu en particulier et à la religion en général. L'augmentation légère après l'indépendance est à signaler.

Nous pourrions dire également que cette relation jalouse à Dieu et à ses noms et attributs est l'application d'un des préceptes inscrits dans le Coran et dans la Sunna² incitant les fidèles musulmans à interpeller et à implorer Dieu par ces noms et attributs. Pour n'en citer qu'un verset coranique, à savoir :

« Dis : Invoquez Allah ou invoquez le Tout Miséricordieux. Quel que soit le nom par lequel vous lappelez, Il a les plus beaux noms ».

D'où ce taux élevé d'utilisation de ces noms et attributs de Dieu associé à l'utilisation du nom « 'abd » (serviteur) répondant ainsi à l'appel du Dieu.

² Tradition du Prophète de l'Islam qu'elle soit ses actes, ses paroles ou ses assentiments.

Nous proposons, pour plus de clarté, une autre traduction qui est la suivante :

« Dis : Invoquez Dieu ou invoquez-le Très-Miséricordieux. Lequel vous invoquiez, Il a les attributs les plus beaux ». Nous attirons également l'attention aux multiples êadi:ø dans ûaêi:ê Muslim qui a titré une partie de traditions du Prophète comme suit :

« Section (ba:b) de la préférence de dénommer par ‘abdellah et ‘ibra:hi:m et d’autres prénoms de prophètes –que le salut de Dieu soit sur eux-. »³

En outre, nous trouverons les noms et attributs de Dieu très présents dans la conversation quotidienne et populaire en Algérie. Et, on y fait allusion chaque fois que l’un parmi eux est évoqué au passage, à titre d’exemple :

Quand deux personnes parlent d’un sujet quelconque et que l’un d’entre eux dit :

- « Toi, tu es généreux *kari:m* ».

L’autre réplique spontanément :

- « Le Généreux est Dieu *’alkri:m rabbi* »

³ Abou Alhasane Mouslim Ibnou Alhadjdjadj, *op. cit.*, êadi:ø n° 2135, p. 1689.

Dans notre corpus, contrairement aux Pr_{d.a} masculins d'origine divine, ceux qui se réfèrent aux prénoms du Prophète ont baissé de **0,33 %** avant l'indépendance à **0,21 %** après l'indépendance.

Il en est de même pour les Pr_{d.a} masculins à caractère religieux hormis ceux composés de noms et attributs de Dieu et de prénoms du Prophète de l'Islam. C'est dire qu'il sont devenus moins fréquents, baissant ainsi de **0,24 %** avant l'indépendance à **0,21 %** après l'indépendance.

Quant aux Pr_{d.a} féminins d'ordre religieux, il s'agira de noter également une chute de leur usage de **0,39 %** avant l'indépendance à **0,20 %** après l'indépendance.

Nous pourrions éclairer les facteurs qui ont favorisé cette baisse de l'usage des deux catégories de Pr_{d.a} que si nous nous penchons sur l'examen d'autres prénoms de la catégorie « non religieuse ».

Autant dire que l'observation des Pr_{d.a} n'ayant pas une caractéristique religieuse dans leur baisse ou leur hausse d'usage aiderait à mieux comprendre le constat précédent à savoir la baisse de l'utilisation des Pr_{d.a}.

relatifs particulièrement aux prénoms du Prophète de l'Islam et généralement à la religion.

Quant aux Pr_{d.a} masculins et féminins non religieux, ils ont vu leur nombre augmenter remarquablement après l'indépendance en 1962 respectivement de **0,31 % à 0,62 %** et de **0,60 % à 0,80%**, expliquant ainsi la baisse de l'utilisation des autres prénoms des prophètes ou des prénoms masculins et féminins à caractère religieux. Nous y trouvons des usages nouveaux liés principalement, à nos yeux, à un esprit de renouveau entrepris par les jeunes parents, tout en conservant leur identité religieuse. Ces parents en question ne voient aucune contradiction entre leur identité et cette nouvelle tendance de dénomination plus ou moins *moderne*.

Le point de vue religieux autorise les fidèles musulmans à utiliser n'importe quel prénom pourvu qu'il ne dénigre pas l'Islam ni soit contradictoire avec lui *laqab su:*', c'est-à-dire anti-islamique, conformément au verset (XXXIX, 11) :

« Ne vous dénigrez pas, et ne vous lancez pas mutuellement des *sobriquets*⁴

(injurieux). Quel vilain mot que « perversion » lorsqu'on a déjà la foi. Et quiconque ne se repent pas...Ceux-là sont les injustes ».

⁴ C'est nous qui soulignons.

D'ailleurs, à l'ère du 2^{ème} calife bien guidé Omar Ibn Alkahttab / 'umaru ('i)bnu

IÅaÏla:b / de 13 Hégire à 24 Hégire correspondant à 634 J.C et 644 J.C, la dénomination des Musulmans fut réglée et considérée méticuleusement par le calife lui-même qui en a interdit quelques usages.

Ces interdits étaient, d'une part, des prénoms non conformes à l'Islam puisque rattachés à la période anté-islamique '*aloa:hilyya* avec tout ce que cela impliquait de concepts païens, et, d'autre part des prénoms possédant une connotation funeste *laqabu ssu:*'.

On raconte même que le Prophète de l'Islam, dans une de ces batailles *xazawa:t* connue sous le nom de « la bataille des coalisés » *xazwat al'aëza:b*, a changé le prénom qui lui déplaisait de l'un de ces compagnons qui s'appelait *Eu'ayl* (diminutif de *Eu'al* qui veut dire un cafard) pour celui de '*umayr* qui n'est que le diminutif du prénom / 'umar / en signe d'amour et d'affection.

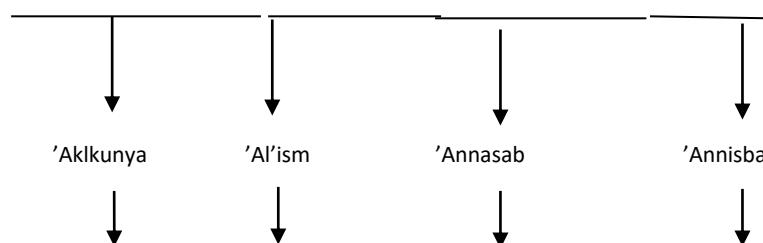
D'après *'anas bnu ma:lik* le Prophète appelait son frère (de *'anas*) tout en le chérissant par *'abu: 'umayr* (diminutif de *'umar*).

4. Evolution du système patronymique d'appellation

Le nom arabe classique peut être considéré comme une biographie éclair, compte tenu de ses éléments constituants.

Ex : Abou Mohammed Abdelmalik ibnou Hicham Ibn Ayyoub
Alhoumayriyy

/ *'abu: muêammed 'abdul malik bnu hiša:ma bnu 'ayyu:ba lêumayriyyu /*



Orthographe & sociologie du prénom dialectal algérien

Le surnom

Le prénom

La descendance

La relation

/'abu: muêammed / = le père de Mohammed

/ 'abdul malik / = le serviteur du Roi

/ bnu hiša:ma / = le fils de Hicham

/ bnu 'ayyu:ba / = le fils de Ayyoub

/ lêumayriyyu / = de la ville de Houmayr(a)

Entamée par la lettre de Napoléon III du 25 juin 1865 à l'attention du Gouverneur Général de l'Algérie et réglementée par le complément de la loi de 1882, le système d'appellation en Algérie a depuis radicalement changé. Par conséquent, tout le système arabe classique a complètement disparu et a été remplacé par le nouveau système hérité de l'administration coloniale française.

Ce système *Prénom + Nom de famille*, naissant à l'époque mais puissant et influent à présent, régit tout le système d'appellation à l'état civil.

Il est important de préciser que, faute d'alternative locale propre à la population qui tienne compte de toutes les spécificités sociolinguistiques, ce nouveau système nominatif à la française a contribué à la bonne gouvernance des affaires sociales souvent liées à des contentieux familiaux aigus concernant le fameux « héritage ».

En somme, ce système français nouveau d'appellation patronymique était, et il l'est d'une manière ou d'une autre, utile pour l'ensemble de la société algérienne comme elle l'est pour la société française.

Aussi, la nouvelle génération d'après l'indépendance qui est née en général dans les années soixante-dix a de plus en plus tendance à utiliser et à adopter cette nouvelle méthode d'appellation patronymique française, à savoir les deux composantes *nom et prénom* selon l'ordre : **Prénom + Nom de famille.**

5. Conclusion

Nous avons étudié donc le prénom dialectal arabe algérien quant à son orthographe, puis sous un angle sociologique avec un intérêt pour l'évolution historique. Cela permettra au lecteur de se faire une idée précise autant que faire se peut de la question du prénom dialectal arabe

algérien en particulier en l'inscrivant dans une démarche de vision linguistique globale que d'autres travaux langagiers aborderont avec plus ou moins de détails.

- 1- Les altérations de forme (écriture) et de prononciation (phonétique) des Pr_{d.a} en raison du passage du système de l'arabe linguistique classique à celui de l'arabe dialectal algérien.
- 2- Les trois types d'Pr_{d.a} en l'occurrence des prénoms classiques - islamiques- d'imprégnation religieuse, dialectaux –populaires- traditionnels et modernes qui sont des imitations et des emprunts résultant de la mutation de la société algérienne et des rencontres des cultures malgré quelques réticences ici et là des différents acteurs sociaux.
- 3- En outre, vu les multiples tractations administratives et les gênes énormes

occasionnées par le spectre très large de formes des Pr_{d.a} dans l'état civil algérien, on peut juger nécessaire une tentative d'unification de l'écriture en français de ces Pr_{d.a}.

Cet essai d'uniformisation de l'orthographe impliquerait une profonde étude phonétique en fonction de laquelle on pourrait opter pour un système d'écriture uniforme de tous les prénoms et également des noms de familles.

En revanche, la question peut se poser inversement, c'est-à-dire l'écriture des noms et prénoms du français en arabe du fait que l'administration algérienne a hérité d'un système français administratif, y compris bien

entendu l'état civil, réalisé en français. Pour ce faire, il faudrait également mettre en place un système judiciaire souple et efficace surtout quand on sait qu'afin de changer son nom de famille ou son prénom pour des raisons personnelles ou administratives, on aura recours à de multiples jugements judiciaires, la plupart des cas gênants, qui prennent généralement énormément de temps. Cette entreprise nécessiterait de gigantesques moyens techniques et humains pour la bonne réussite d'un programme mettant fin à un certain désordre administratif épuisant.

6.

Bibliographie

BRAHIMI Noria, 1997 : *Le nom propre de personne dans la société kabyle (Etude anthroponymique)*, Maîtrise à l'INALCO, sous la direction de M. Claude LEFEBURE..

DIB Fatiha, 1995 : *Les prénoms arabes*, L'Harmattan, Paris.

DAUZAT Albert, 2001 : *Dictionnaire étymologique des noms de famille et prénoms de France*, Larousse, VUEF, 2^{ème} édition, Paris.

HAMERS Josiane F, 1983 : *Bilingualité et bilinguisme*, P. Mardaga, Bruxelles.

PARZYMIES Anna, 1985 : *Anthropologie algérienne : Noms de famille*

Modernes d'origine turque, Editions Scientifiques de Pologne, Varsovie.

REIG Daniel, 1999 : *Dictionnaire arabe / français & français / arabe*, Larousse-Bordas, Edition originale 1983.

ROMEY Alain, 1992 : *Histoire, mémoire et sociétés –L'exemple de N'goussa : Oasis berbérophone du Sahara (Ouargla)*, L'Harmattan, Paris.